

HONORAIRES DE L'AGENCE POUR UNE MISE EN VENTE

Aucun honoraire, aucun frais de quelque nature que ce soit n'est dû avant la conclusion d'un contrat.

Le montant de nos honoraires est calculé sur le prix de vente TTC.

Les honoraires sont dus par le VENDEUR signataire du mandat de vente sur présentation d'une facture.
En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

			HT	TTC
Jusqu'à	50 000 €	⇒	FORFAIT	5 000 €
de 50 001 €	à 90 000 €	⇒	7,5%	9,0%
de 90 001 €	à 120 000 €	⇒	6,67%	8,0%
de 120 001 €	à 180 000 €	⇒	5,83%	7,0%
de 180 001 €	à 300 000 €	⇒	5,0%	6,0%
de 300 001 €	à 550 000 €	⇒	4,17%	5,0%
de 550 001 €	à 900 000 €	⇒	3,33%	4,0%
A partir de	900 001 €	⇒	2,92%	3,5%

Estimation de votre bien : 350 € TTC

Des remises commerciales exceptionnelles pourront être pratiquées (lots multiples, ancien client, client agence, indicateurs d'affaires, etc...).

Dans des cas exceptionnels, l'agence pourrait être amenée à effectuer des mandats de recherche. Dans ce cadre, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Honoraires de Gestion Locative

Intégralement déductibles des revenus fonciers

MISE EN LOCATION DU BIEN

à la charge du bailleur et du locataire - TTC

	<i>bailleur</i> ^(*)	<i>locataire</i>
◆ Appartement / Maison		
Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail	8,07 € /m ²	8,07 € /m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3,03 € /m ²	3,03 € /m ²
Soit au total :	<u>11,10/m²</u>	<u>11,10/m²</u>

(*) avec un minimum d'1 mois de loyer HC et un maximum de 1750€

◆ Parking / Garage	1 mois de loyer HC	1 mois de loyer HC
--------------------	--------------------	--------------------

FRAIS D'ACTE (sans recherche de locataire)

à la charge du bailleur et du locataire - TTC

	<i>bailleur</i> ^(*)	<i>locataire</i> ^(*)
◆ Appartement / Maison		
Honoraires de constitution de dossier et de rédaction de bail	4€ /m ²	4€ /m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ /m ²	3€ /m ²
◆ Parking / Garage	60 €	60 €
<i>(*) Avec un minimum de 150€ pour le propriétaire et le locataire</i>		
◆ Pré-visite à la charge du locataire uniquement		50€

GESTION COURANTE

à la charge du bailleur

Honoraires de base forfaitaires <u>en % des encaissements</u>	HT	TTC
◆ Locaux d'habitation (+3.60€ frais administratif par bailleur)	5.85%	7,024%
◆ Stationnements quel que soit le type -0.5% par lot pour les multipropriétaires dans la limite de 4% TTC	8.33%	10.00%
◆ Locaux professionnels et commerciaux (+3.60€ frais administratif par bailleur)	5,00%	6,00%
Garanties <u>en % des quittancements</u>		
◆ Garantie loyers impayés, détériorations immobilières et frais de justice <i>Plafonné à 90 000€, franchise : 1 mois de loyer sauf pour frais de justice</i>	2.50%	
◆ Garantie vacance locative 3 mois <i>Plafonné à 3 mois de loyer, franchise : 2 mois de loyer</i>	1,80%	
Options		
◆ Suivi de chantier à partir de 4000€ (en % du montant des travaux)	2,08%	2,50%
◆ Gestion d'un dossier sinistre à partir de 2500€ de dommage	125,00 €	150,00 €
◆ Aide au calcul fiscal des revenus fonciers	79,16 €	95,00 €
◆ Représentation en Assemblée Générale	125,00 €	150,00 €
◆ Gestion contentieux impayé locataire	208,33 €	250,00 €
◆ Aide à la conception de cuisine et ameublement appartement	145,83 €	175,00 €

Honoraires de Gestion Locative

Intégralement déductibles des revenus fonciers

MISE EN LOCATION DU BIEN

à la charge du bailleur et du locataire - TTC

	<i>bailleur</i> ^(*)	<i>locataire</i>
◆ Appartement / Maison		
Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail	10,09 € /m ²	10,09 € /m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3,03 € /m ²	3,03 € /m ²
Soit au total :	<u>13,12/m²</u>	<u>13,12/m²</u>

(*) avec un minimum d'1 mois de loyer HC et un maximum de 1750€

◆ Parking / Garage	1 mois de loyer HC	1 mois de loyer HC
--------------------	--------------------	--------------------

FRAIS D'ACTE (sans recherche de locataire)

à la charge du bailleur et du locataire - TTC

	<i>bailleur</i> ^(*)	<i>locataire</i> ^(*)
◆ Appartement / Maison		
Honoraires de constitution de dossier et de rédaction de bail	4€ /m ²	4€ /m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ /m ²	3€ /m ²
◆ Parking / Garage	60 €	60 €
<i>(*) Avec un minimum de 150€ pour le propriétaire et le locataire</i>		
◆ Pré-visite à la charge du locataire uniquement		50€

GESTION COURANTE

à la charge du bailleur

Honoraires de base forfaitaires <u>en % des encaissements</u>	HT	TTC
◆ Locaux d'habitation (+3.60€ frais administratif par bailleur)	5.85%	7,024%
◆ Stationnements quel que soit le type -0.5% par lot pour les multipropriétaires dans la limite de 4% TTC	8.33%	10.00%
◆ Locaux professionnels et commerciaux (+3.60€ frais administratif par bailleur)	5,00%	6,00%
Garanties <u>en % des quittancements</u>		
◆ Garantie loyers impayés, détériorations immobilières et frais de justice <i>Plafonné à 90 000€, franchise : 1 mois de loyer sauf pour frais de justice</i>	2.50%	
◆ Garantie vacance locative 3 mois <i>Plafonné à 3 mois de loyer, franchise : 2 mois de loyer</i>	1,80%	
Options		
◆ Suivi de chantier à partir de 4000€ (en % du montant des travaux)	2,08%	2,50%
◆ Gestion d'un dossier sinistre à partir de 2500€ de dommage	125,00 €	150,00 €
◆ Aide au calcul fiscal des revenus fonciers	79,16 €	95,00 €
◆ Représentation en Assemblée Générale	125,00 €	150,00 €
◆ Gestion contentieux impayé locataire	208,33 €	250,00 €
◆ Aide à la conception de cuisine et ameublement appartement	145,83 €	175,00 €